

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR**  
**DIRECTION DES OPERATIONS FINANCIERES**  
*Coordination Nationale de la Finance Inclusive*

-----

# **RAPPORT D'ACTIVITES 2019**

INTRODUCTION.....	3
I. CHIFFRES CLES.....	3
I.1 : Paysage du secteur financier à Madagascar.....	3
I.2 : Quelques indicateurs d’inclusion financière à Madagascar.....	4
I.3 Données clés sur le secteur de la microfinance à Madagascar.....	4
▪ Evolution du nombre de caisses / points de services.....	4
▪ Evolution du nombre de membres et/ou clients.....	5
▪ Evolution de l’encours d’épargne du secteur microfinance (Millions Ariary).....	7
▪ Répartition des points de service du secteur microfinance par Région.....	7
II. REALISATIONS TECHNIQUES.....	8
II.1 : Coordination du secteur de la finance inclusive.....	8
II.2 : Consolidation du secteur de la finance inclusive.....	10
II.3 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNIM.....	13
II.4 : Renforcer le dialogue pour le secteur et réaliser les activités de communication auprès des cibles.....	15
III. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L’ANNEE 2019.....	15

## INTRODUCTION

La Coordination Nationale de la Finance Inclusive (CNFI), organe de promotion et de développement de l'inclusion financière à Madagascar a, parmi ses attributions, de collecter, traiter et diffuser les données sur l'inclusion financière.

Ainsi, le présent rapport brosse essentiellement le paysage du secteur financier à Madagascar, incluant quelques indicateurs d'inclusion financière. Il comporte également les réalisations techniques de la CNFI pour l'année 2019, mais aussi les faits marquants au cours de la même année.

### I. CHIFFRES CLES

La majorité de données disponibles au niveau de la CNFI concerne les activités de microfinance et rapportées dans le présent document, dans l'attente de la mise en place de la base de données de l'inclusion financière.

#### I.1 : Paysage du secteur financier à Madagascar

Le paysage du secteur financier Malagasy se présente comme suit :

Banques	11 Banques territoriales
IMF	27 Institutions de microfinance
Etablissements financiers	01 Etablissement financier
Assurances	05 Compagnies d'assurance
IFNB	01 Institution financière non bancaire (PAOMA)
Caisses de Pension	02 Caisses de pension (CNaPS et CRCM)
EME	03 Opérateurs en Mobile Money

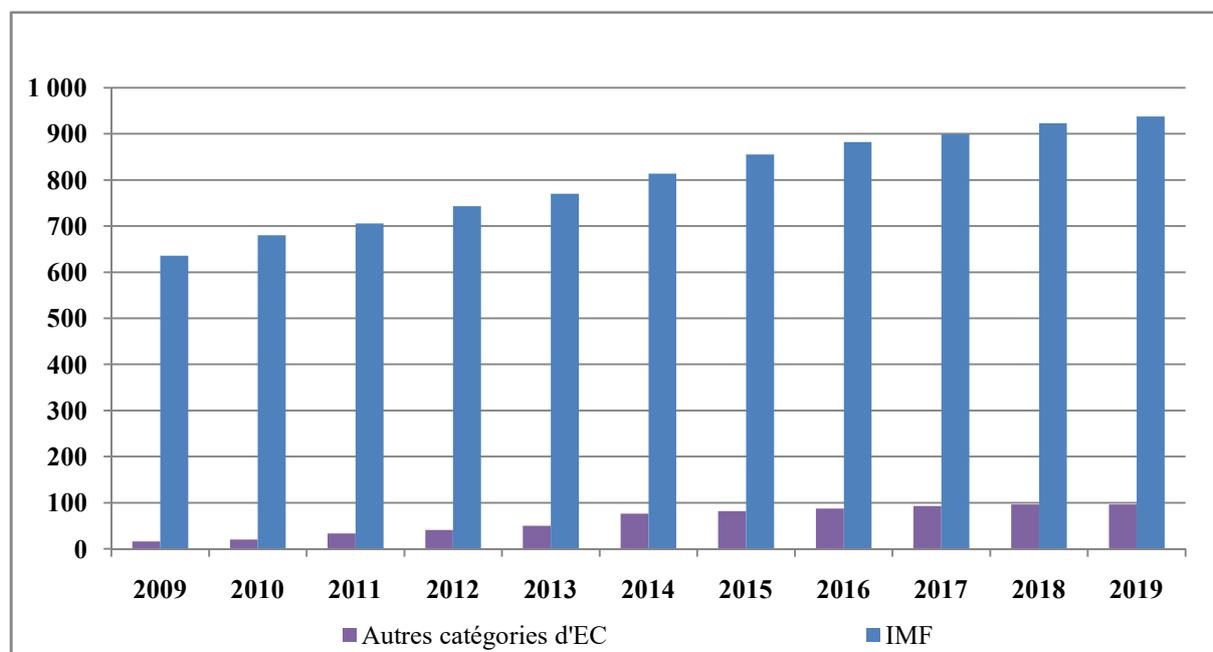
## I.2 : Quelques indicateurs d'inclusion financière à Madagascar

Indicateurs	2019
Nombre d'agences ou caisses des IMF	938
Nombre d'agences et succursales des banques	350
Nombre de DAB des banques	340
Nombre d'agences, de délégations et de centres de tournées des compagnies d'assurance	125
Nombre d'agences d'institution financière non bancaire et de caisses de pension	298
Nombre d'agents de distribution des operateurs de mobile money	Environ 40 000 points de distribution

Source : Site web des institutions financières, CNFI

## I.3 Données clés sur le secteur de la microfinance à Madagascar

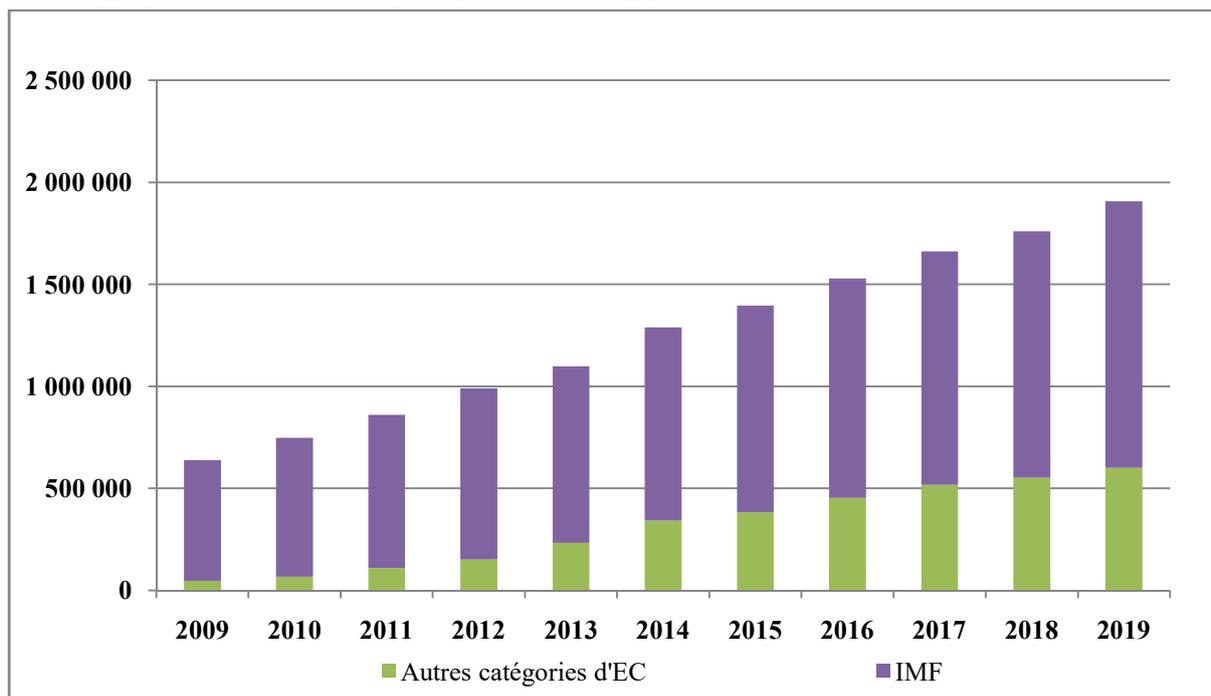
### ▪ Evolution du nombre de caisses / points de services



En 10 ans, le nombre de points de services a augmenté de 62 % en passant de 652 en 2009 à 1034 en 2019. Cette hausse a été marquante pour les autres catégories d'EC<sup>1</sup> dont le nombre de points de services a octuplé, passant de 16 en 2009 à 96 en 2019.

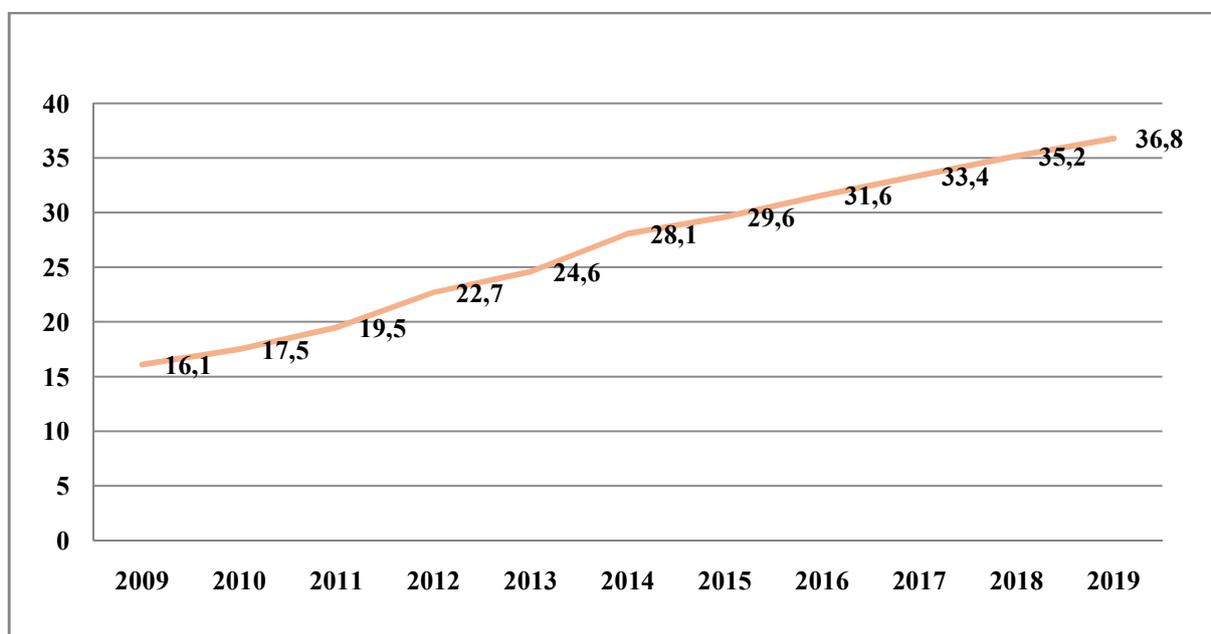
<sup>1</sup> Autres catégories d'EC : regroupe les banques territoriales et les établissements financiers qui effectuent des activités de microfinance.

▪ **Evolution du nombre de membres et/ou clients**



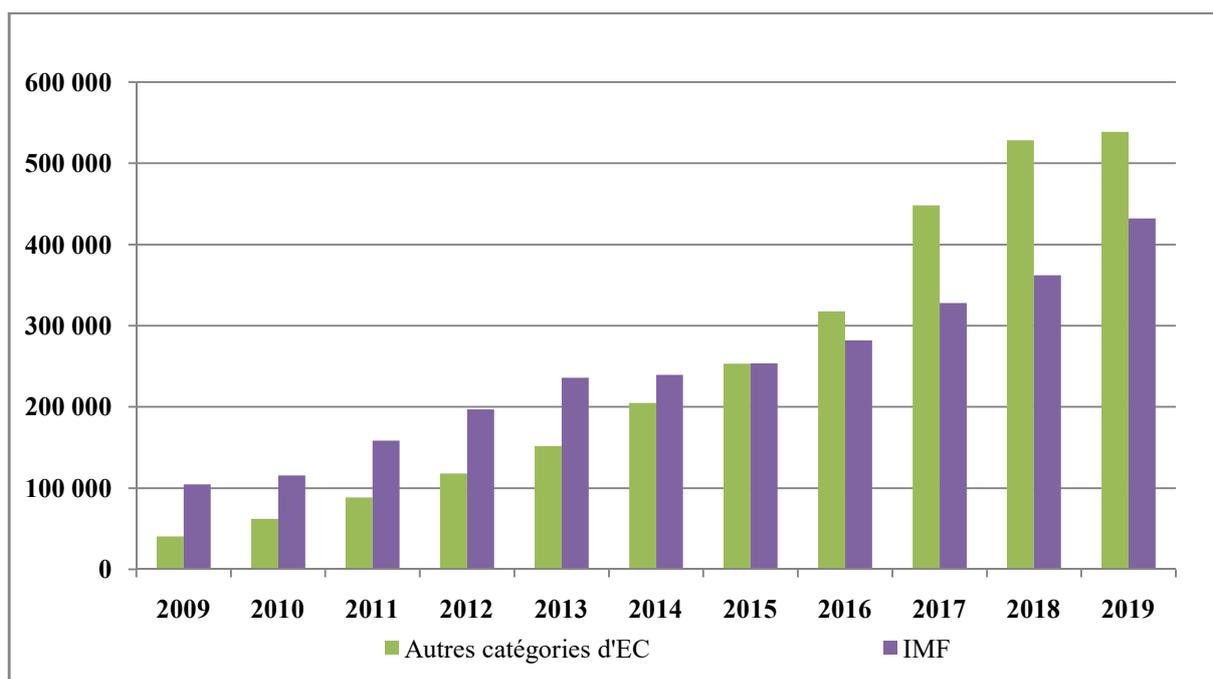
Le secteur de la microfinance a touché en fin 2018 plus de 1 900 000 clients contre 638 976 clients en 2009 soit une croissance de 198%. Cette croissance est de 8% entre 2018 et 2019.

▪ **Evolution du taux de pénétration des ménages en microfinance (pourcent)**

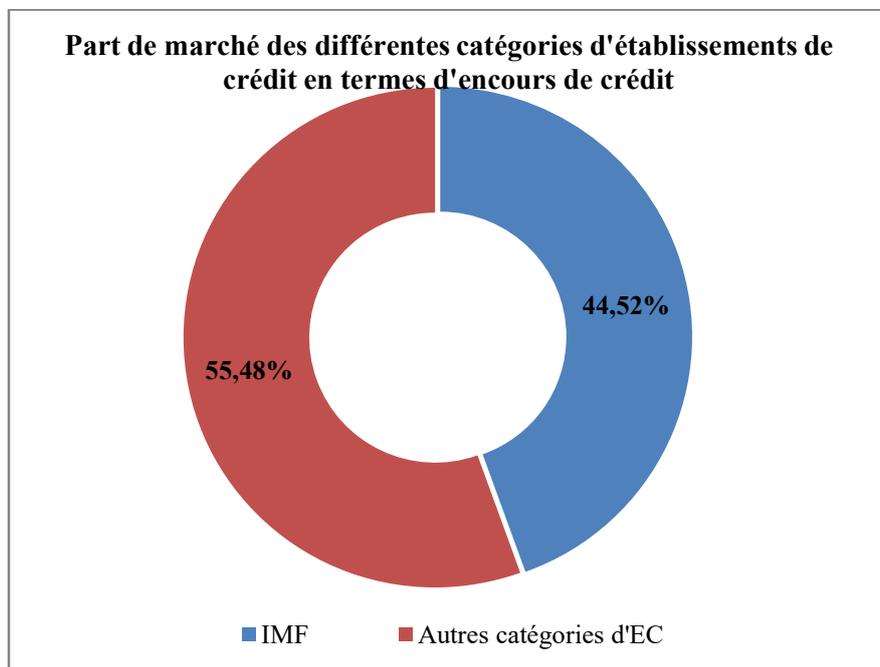


Le taux de pénétration présente une hausse de 20 points en 10 ans. Il a été de 16,1% en 2009 contre 36,8 % en 2019. La hausse est de 1,6 point soit 4,55% de 2018 à 2019.

▪ Evolution de l'encours de crédit du secteur de la microfinance (Millions Ariary)

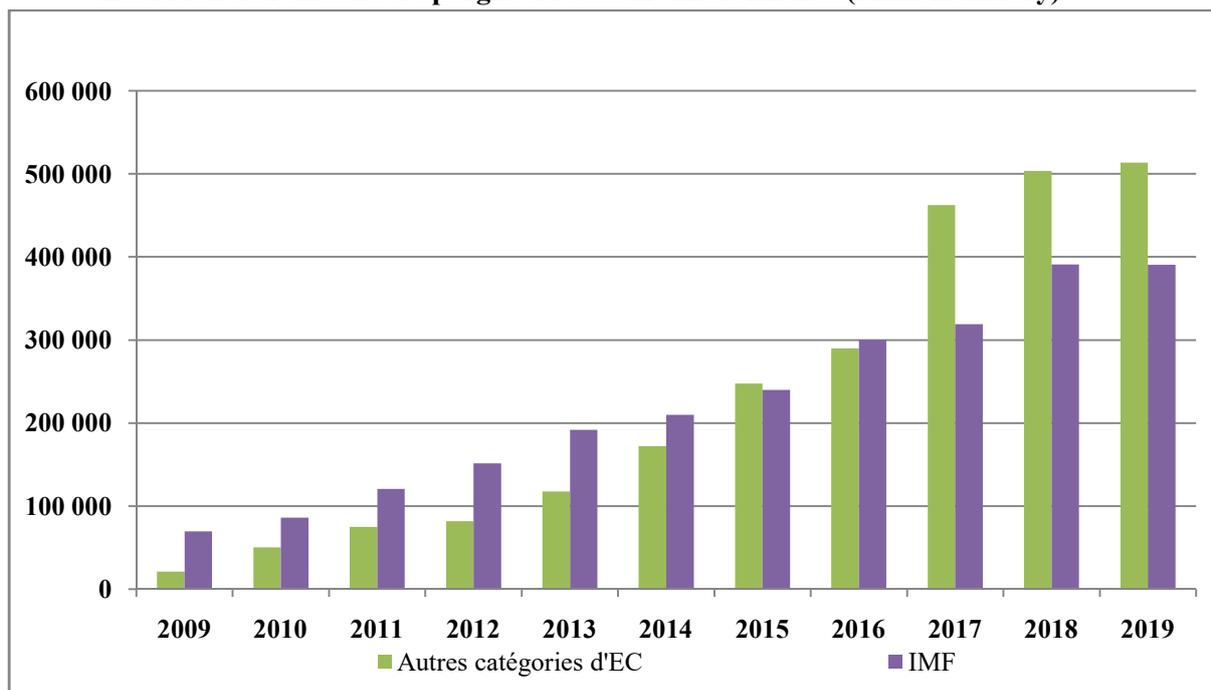


L'encours de crédit est passé de 145 Milliards Ariary en 2009 à 970 Milliards Ariary en 2019. L'encours de crédit a connu une croissance de 9% pour 2018 à 2019.



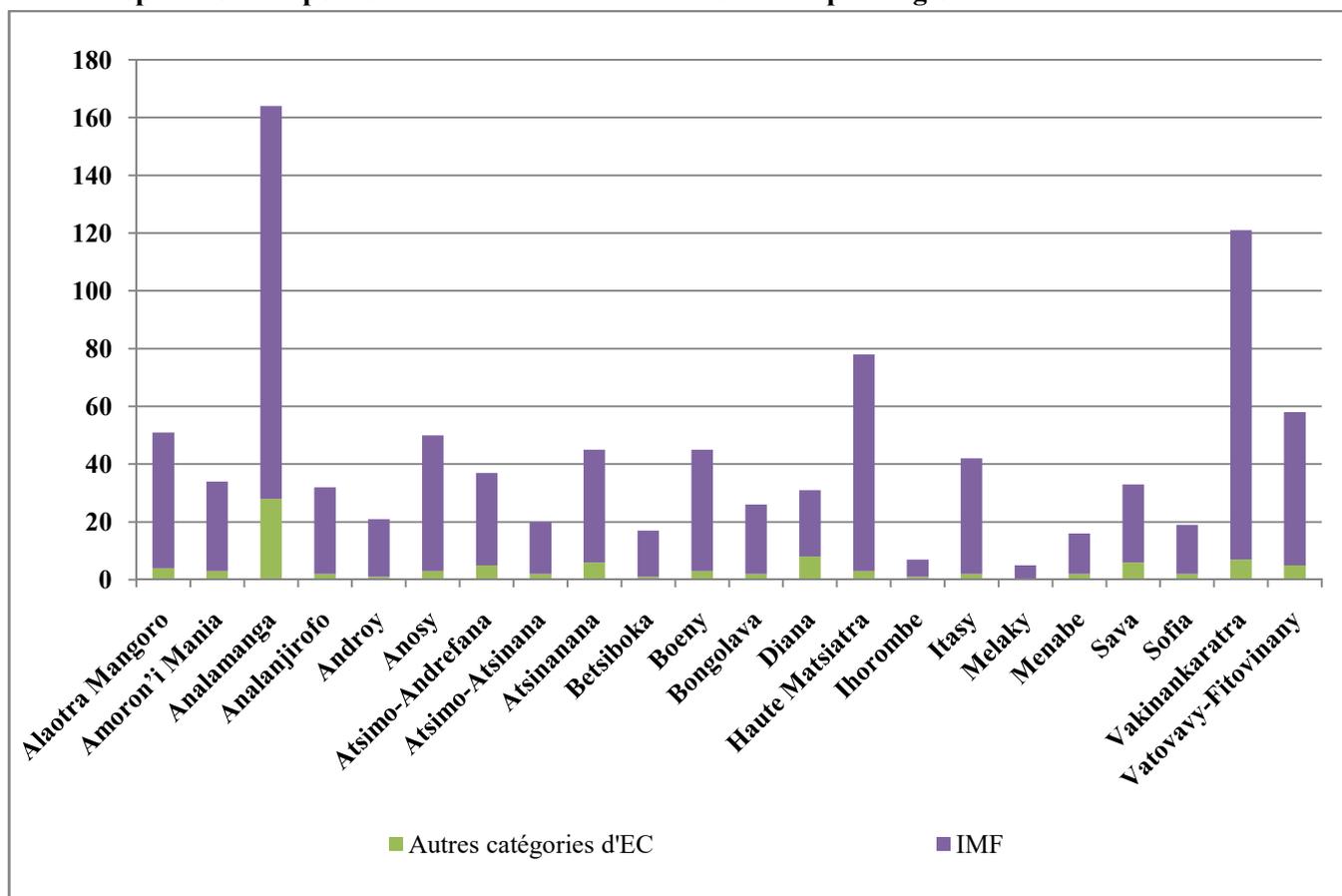
Comme indiqués dans le graphe sur l'évolution du nombre de caisses / points de service, en 2019, avec 96 points de services soit 9% du nombre total de points de services, les autres catégories établissements de crédits effectuant des activités de microfinance (trois banques primaires et un établissement financier) détiennent plus de 55% de part de marché en termes d'encours de crédit.

▪ Evolution de l'encours d'épargne du secteur microfinance (Millions Ariary)



L'encours d'épargne du secteur microfinance a augmenté de plus de 800 milliards d'Ariary entre la période 2009 à 2019, passant de 91 milliards en 2009 à 904 milliards en 2019.

▪ Répartition des points de service du secteur microfinance par Région



Depuis 2012, les 22 régions de Madagascar sont couvertes par les IMF. Les points de services sont, toutefois, inégalement répartis sur tout le territoire comme le montre le graphe. A titre d'exemple, à la fin de l'année 2019, Analamanga et Vakinankaratra sont respectivement couvertes par 164 et 121 points de services contre 7 pour Ihorombe et 5 pour Melaky.

## II. REALISATIONS TECHNIQUES

### II.1 : Coordination du secteur de la finance inclusive

#### ▪ Participer aux différents échanges et événements nationaux et internationaux sur l'inclusion financière

En tant qu'entité de promotion et de développement de l'inclusion financière à Madagascar, il incombe à la CNFI d'assurer la coordination des relations avec les institutions.

Ainsi, la CNFI participe aux événements internationaux et nationaux sur l'inclusion financière et assure des échanges en permanence avec les acteurs du secteur de la finance inclusive à travers la participation aux différents Comités des projets et programmes intervenant dans l'inclusion financière. Pour une meilleure coordination des interventions des partenaires techniques et financiers, certains dossiers d'allocation de fonds aux institutions financières sont instruits au Comité d'Investissement présidé par la CNFI.

#### Au niveau international :

La CNFI a représenté la Direction Générale du Trésor aux trois forums internationaux sur l'inclusion financière, à savoir :

- Forum sur « l'Inclusion Financière des Femmes » organisé par la SADC en Afrique du Sud en mars 2019.
- Forum sur « l'inclusion financière » en Afrique du Sud organisé par la SADC en juillet 2019.
- Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière (*Global Policy Forum – GPF*) de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) qui s'est tenu en Septembre 2019 à Kigali - Rwanda. Ce forum a été précédé par la 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de l'AFI et les réunions des groupes de travail, afin d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences pour accélérer l'inclusion financière à Madagascar. En effet, Madagascar est représenté au sein de quatre groupes de travail : Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (FISPLG); Données sur l'Inclusion Financière (FIDWG); Services Financiers Numériques (DFSWG) et Financement des Petites et Moyennes Entreprises (SMEFWG).

L'appui des partenaires techniques et financiers a permis aux cadres de la CNFI de participer aux différents programmes de renforcement des capacités tels que :

- Formation sur le « *Leadership and Diversity Program for Regulators* » organisé par le *Women World's Banking* et l'Alliance pour l'Inclusion Financière au Saïd Business School de l'Université d'Oxford en Angleterre en avril 2019 ;
- Programme de formation « Boulder Microfinance » organisé par l'ITC-ILO à Turin - Italie en juillet 2019 ;

- Formation sur le « Suivi – évaluation des programmes et projets » organisée par l’ITC-ILO à Turin – Italie en novembre 2019 ;
- Formation sur « la Croissance inclusive » organisée par le FMI à l’Africa Training, à Ebène - Maurice en octobre 2019 ;
- Formation sur la Stratégie Nationale de l’Inclusion financière : « *Improving Implementation of Financial Inclusion Strategy Using Monitoring and Evaluation Data* », à Kuala Lumpur Malaisie en Octobre 2019 ; et
- Formation sur « Outil et Techniques de Planification, Exécution, Suivi, Contrôle, Maîtrise et Clôture de Projets et Programmes de Développement » organisée par le CIFOPE à Paris – France en décembre 2019.

Au niveau national :

La CNFI a participé aux différents évènements nationaux sur l’inclusion financière, pour ne citer que :

- Célébration de la « semaine des Institutions de Microfinance (IMF) » à Nosy Be ;
- Atelier de renforcement des capacités sur les données météorologiques, les projections climatiques et les modèles d’assurance durable et sur le rôle des technologies du digital dans le développement du marché de l’assurance, organisé par la GIZ dans le cadre du projet PrAda ;
- Atelier pour l’élaboration des stratégies d’intégration des activités de promotion des changements de comportement aux Groupes d’épargne ;
- Atelier national sur la validation de la référence guide de l’entrepreneuriat social et la mise en place d’une plateforme nationale afin de développer un cadre légal sur l’entrepreneuriat social, dans le cadre du Projet Hay tao de USAID ;
- Séances de formation sur la finance digitale dispensées par l’Unité de Gestion du Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar (PPBDM) sous les thèmes suivants :
  - o étude de faisabilité de la banque à distance ;
  - o gestion des risques liés aux activités d’Agency Banking ;
  - o défis majeurs de mise en œuvre d’une solution ou bien d’un modèle de banque à distance en puisant de l’expérience de plusieurs pays en Afrique ;
  - o importance de la Règlementation relative à la finance digitale sous l’angle de l’inclusion financière ;
  - o introduction à la monétique ;
  - o principales initiatives dans le monde pour promouvoir l’inclusion financière.

▪ **Assurer le bon fonctionnement des différents Comités**

En 2019, quatre (04) sessions de Comité d’Investissement ont été tenues. Le montant total décaissé était de 1 385 323 120 Ariary qui se répartissent comme suit :

- 103 235 500 Ariary alloués à Orange money pour l’inclusion financière des populations vulnérables et pour la mobilisation de l’épargne par les comptes mobiles du Programme PAFIM de l’UNCDF ;
- 1 282 088 120 Ariary alloués aux deux Institutions financières partenaires du Programme PROSPERER : PAMF et VOLA MAHASOA au titre de Fonds d’appui à l’entrepreneuriat (FAE), Fonds d’appui institutionnel (FAI) et Facilité d’investissement rural (FIR) du Programme.

L'année 2019 a été marquée par la participation aux comités des Projets et Programmes intervenant dans l'inclusion financière. Il s'agit, entre autres, de :

- Deux réunions du Comité National de Pilotage du Programme PROSPERER portant sur la révision du PTBA 2019 et la validation du PTBA 2020 du Programme ;
- Deux réunions du Collège de Gouvernance des mécanismes financiers du Programme PROSPERER afin de statuer sur :
  - o le remboursement du reliquat des fonds du Projet Jeune Entrepreneur Rural du Moyen Ouest (PROJERMO) de la BAD suite à la rupture de la collaboration entre PROJERMO et PROSPERER et, l'indemnisation des IMF partenaires suite aux difficultés liées au recouvrement de crédit ;
  - o la clôture du compte de Facilité de Partage des Risques (FPR) et transfert des ressources disponibles pour alimenter la Facilité d'Investissement Rural (FIR) du Programme.
- Deux sessions du Comité de Pilotage du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) tenues pour valider les PTBA 2019 et 2020 ;
- Une réunion du Comité de Pilotage du Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar, portant sur l'état d'avancement des projets de banque à distance des IMF appuyées.

## **II.2 : Consolidation du secteur de la finance inclusive**

Le suivi et l'encadrement de toutes les actions pour le redressement des institutions de microfinance en difficulté s'inscrivent dans le cadre de la consolidation du secteur de la finance inclusive. Pour l'année 2019, la CNFI continue de participer au redressement du réseau TIAVO, d'assurer le suivi des actions de redressement de l'OTIV Boeny, de l'OTIV ALMA et de travailler en étroite collaboration avec la Commission de Supervision Bancaire et Financière pour le cas du réseau ACOA. La CNFI reste en veille pour le cas de TITEM, bien que cette institution n'exerce plus ; la possibilité de reprise des activités par une autre entité n'étant pas à exclure.

### **▪ TIAVO / NIM S.A**

Suite aux malversations et à la mauvaise gestion constatées au sein du Réseau TIAVO, les principaux dirigeants à l'origine de la situation délictuelle font l'objet de poursuites judiciaires, tandis que l'institution a été mise sous Administration Provisoire par la CSBF. Un plan de restructuration et de redressement a été élaboré par les Administrateurs Provisaires. L'Etat Malagasy, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances, a financé le plan de redressement du réseau à hauteur de 6 265 610 000 Ariary, dont les détails ci-après :

- Un plan social de 1.400.000.000 Ariary pour l'indemnisation des employés du réseau ;
- Un plan de sauvetage de 4.200.000.000 Ariary pour le remboursement partiel du dépôt des membres et des fournisseurs d'exploitation, ainsi que la liquidation d'une partie des charges sociales et fiscales de l'institution ;
- Un appui supplémentaire de 665 610 000 Ariary pour créditer le compte des déposants.

La Direction Générale du Trésor (DGT) via la Direction des Opérations Financières (DOF) et la CNFI assure le suivi de la mise en œuvre du plan de redressement. Pour cela, La CNFI, rend compte auprès des autorités supérieures de l'évolution de la situation du réseau, assure le suivi des paiements des dépenses éligibles dans le plan de redressement et, traite les demandes des Administrateurs Provisoires pour des cas ou des situations susceptibles d'entraver la mise en œuvre du plan.

#### Evolution de la situation :

Pour l'année 2019, le cabinet FTHM a poursuivi sa mission d'Administrateur Provisoire mandaté par la CSBF. Les réalisations majeures se sont portées sur les aspects suivants :

- Transfert des actifs des 11 mutuelles composant TIAVO à l'Union Firaisamparitry ny TIAVO (FITIA) ;
- Transfert de la branche autonome de l'activité de microcrédit de l'union FITIA vers la Nouvelle Institution de Microfinance (NIM S.A.), via un apport partiel d'actifs et de passifs ;
- Mutation des titres de propriété relatifs aux immobilisations des 11 mutuelles de TIAVO au bénéfice de la NIM S.A. ;
- Augmentation de 200.000.000 Ariary du capital social de NIM S.A. via la création de 10.000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 20.000 Ariary, attribuées en totalité à l'union FITIA ;
- Rétrocession aux 11 mutuelles de TIAVO de la totalité des actions de l'union FITIA : 210.000.000 Ariary ;
- Deuxième augmentation du capital social de NIM S.A. à 1.243.660.000 Ariary (décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de NIM S.A.) afin d'ouvrir le capital à sept prêteurs institutionnels (IFRA, CNAPS, SIPEM, OTIV DIANA, BNI, ICCO et NY HAVANA) et quatre fournisseurs (Imprimerie Saint Paul, Rakotondranevo Eugène, Lam Seck et Cabinet CGA) en contrepartie de l'abandon de leurs créances sur TIAVO ;
- Appel d'offres en vue de l'acquisition de NIM S.A. : forclos au 14 novembre 2019 ;
- Deuxième appel d'offres en vue de l'acquisition de NIM S.A. : offre unique ;
- Poursuite du remboursement des indemnités des déposants.

#### ▪ OTIV BOENY

Sous recommandation du Ministère de l'Economie et des Finances, la CSBF a mis l'OTIV Boeny sous Administration Provisoire du fait de la dégradation de la situation financière de l'institution et de l'incapacité des dirigeants à y faire face.

En vue de préserver l'intérêt des déposants, des créanciers ainsi que du public en général, l'Administrateur Provisoire a pour mandat de : (i) faire l'état des lieux de l'OTIV BOENY ; (ii) prendre toutes les mesures conservatoires jugées nécessaires ; (iii) assurer la gestion au quotidien du Réseau et d'établir un plan de trésorerie à court terme ; (iv) élaborer un plan de restructuration et de redressement ; (v) soumettre le plan de restructuration et de redressement à l'Assemblée Générale des membres ; (vi) rechercher des bailleurs et/ou investisseurs ; (vii) mettre en place une nouvelle équipe dirigeante ; (viii) rechercher un repreneur éventuel au cas où le redressement de l'institution ne serait plus possible ; et (ix) conduire les poursuites judiciaires à l'encontre des responsables de malversations commises au sein de l'institution.

#### Evolution de la situation :

Les réalisations enregistrées dans le cadre de la mission de l'Administrateur Provisoire (Consortium Consulting Plus/FIDEV) ont porté principalement sur :

- Conclusion d'un protocole d'accord entre OTIV BOENY et la PAOSITRA MALAGASY portant sur l'acquisition de l'IMF ;
- Poursuite de l'assainissement de l'OTIV BOENY.

▪ **OTIV Alaotra Mangoro (OTIV ALMA)**

Le Réseau OTIV ZAM est une institution de microfinance implantée dans la Région Alaotra Mangoro depuis vingt-quatre ans. Depuis quelques années, elle est confrontée à d'énormes difficultés financières et opérationnelles : la crise sociale et de gestion en interne perdure et affecte directement la vie financière de l'institution déjà confrontée aux dures réalités de la concurrence et des mutations technologiques.

Evolution de la situation :

Les missions d'inspection effectuées par la CSBF auprès de l'OTIV ALMA ont permis de relever l'existence de dysfonctionnements graves au sein de l'institution. De ce fait, la CSBF a pris les mesures suivantes :

- Suspension des deux dirigeants sociaux (Directeur et Responsable Administratif et Financier), suivant décision n°001/2018 ;
- Nomination d'un spécialiste extérieur dont la mission consiste à :
  - conduire une supervision rapprochée de l'institution ;
  - assister la nouvelle direction générale de l'OTIV ALMA dans l'élaboration du plan de redressement quinquennal ;
  - nommer un nouveau commissaire aux comptes.

Selon le plan de redressement proposé par les responsables de l'institution, il s'agit pour l'OTIV ALMA de :

- Renforcer ses fonds propres en suscitant la participation des élus et du personnel, des sociétaires usagers, d'autres partenaires potentiels et l'Etat ;
- Améliorer sa situation financière en apurant les résultats déficitaires cumulés dans le compte report à nouveau pour un montant de 8 milliards d'Ariary ;
- Relancer les activités (octroi de crédit, collecte de l'épargne) tout en maîtrisant les charges.

▪ **Réseau ACOA**

Le Réseau ACOA a été créé à partir de la désaffiliation de quatre caisses (Famonjena, Robista, Sept et Modely) du Réseau OTIV Toamasina Littoral. En dépit des efforts consentis par l'Etat pour aider l'ACOA à se formaliser, cette Association n'a jamais pu obtenir son agrément de la CSBF pour différentes raisons, dont principalement le flou sur le périmètre d'agrément, et la non fiabilité des états financiers présentés.

Evolution de la situation :

En attente des mesures que la CSBF doit entreprendre suite à la décision de fermeture de l'ACOA adressée par le Ministère en charge des Finances à la CSBF.

### II.3 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNIM

- **Produire des rapports sur la situation de la réalisation des résultats et activités prévues dans la SNIM**

Les activités effectuées en 2019 pour assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNIM sont l'actualisation de l'outil de collecte de données. Il s'agit d'une application en ligne qui sera complétée par chaque institution financière via un espace qui leur sera attribué individuellement. L'*Office of Technical Assistance* (OTA) a apporté l'appui technique à l'équipe Suivi-Evaluation pour la réalisation du canevas de collecte actualisé.

- **Assurer le suivi des appuis des différents projets et programmes intervenant dans le secteur**

La CNFI effectue conjointement avec les différentes parties prenantes des missions de suivi des Projets et Programmes d'inclusion financière, afin de s'assurer que les activités réalisées ont contribué à l'atteinte de leurs objectifs et à l'amélioration de l'accès et l'utilisation des services financiers et non financiers par les bénéficiaires finaux, et de réajuster leurs interventions si nécessaire.

- ✓ Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER)

Dans le cadre du Programme PROSPERER, quatre (04) missions de suivi conjointes ont été réalisées dans les neuf régions d'intervention du Programme, à savoir :

- Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany ;
- Atsinanana et Analanjirofo ;
- Sofia et Boeny ;
- Analamanga, Itasy et Bongolava.

Ces missions ont permis de constater de visu les réalisations sur terrain des activités prévues dans les PTBA 2019 du Programme. C'est également une occasion d'apprécier l'impact des différentes interventions auprès des bénéficiaires, d'une part ; et de sensibiliser sur l'autonomisation des Groupes Villageois d'Entraide Communautaire (GVEC), ainsi que de leur mise en relation avec les Institutions financières formelles, à deux ans de la clôture du Programme, d'autre part.

- ✓ Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM)

Le Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM), financé par la Banque mondiale, vise à promouvoir l'inclusion financière des individus et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) à Madagascar.

Le PIFM a validé les différents livrables, tels que l'étude de références du Projet, le manuel de procédures du Projet, et le développement d'un mécanisme de gestion des plaintes.

La nouvelle convention de gestion du fonds garantie partielle de portefeuille (GPP) entre l'Etat Malagasy et SOLIDIS a été signée. Pour le cas spécifique de la GPP, trois comités ont été mis en place : le Comité d'orientation, le Comité de supervision et le Comité de rémunération.

Un Comité de Suivi du Projet a été créé afin de veiller au bon déroulement de la mise en œuvre du Projet en référence à un cadre d'action commun et de garantir une bonne coordination de la planification, de la mise en œuvre et du suivi entre les principales parties prenantes.

Deux groupes de travail : Groupe de Travail Education Financière (GTEF) et Groupe de Travail SIG mutualisé des IMF (GTSIG) ont été également mis en place pour coordonner respectivement

l'avancement des activités d'éducation financière et pour préparer et suivre le plan d'action pour un SIG mutualisé au profit des IMF participantes.

✓ Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar (PPBDM)

La CNFI a assuré le suivi de l'assistance technique de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) auprès des trois IMF appuyées dans le cadre du Projet PPBDM, financé par l'AFD. Le PPBDM a pour objet de maximiser l'accès et l'utilisation des services financiers des populations en milieu rural à travers la banque à distance.

Cette assistance technique a porté sur :

- le processus de mise en place d'un réseau d'agents-tiers de distribution de service ;
- l'initiation du processus de développement d'une plateforme de gestion d'un réseau d'agents au sein de chacune des institutions ;
- l'initiation du processus de développement d'une plateforme de gestion d'un parc d'équipement de monétique;
- l'appui à l'opérationnalisation du *mobile money* ;
- l'appui à la mise en place du *mobile banking* ;
- l'appui à l'intégration entre la plateforme de l'Etablissement de monnaie électronique (EME) et le Système d'Information et de Gestion des IMF appuyées ;
- l'opérationnalisation des transactions *wallet to Bank* ;
- le développement et l'affinement des modèles de projections financières relatifs aux produits et services en cours de mise en œuvre ;
- le développement de stratégies, de la gestion des risques et des plans Marketing ;
- la conception d'un module d'éducation financière et numérique.

✓ Programme d'Appui à la Finance Inclusive à Madagascar (PAFIM)

Dans le cadre du Programme PAFIM de l'UNCDF dans les Régions Anosy et Androy, la mise en œuvre du projet de création et d'encadrement des groupes ainsi que d'ouverture de comptes mobiles pour les groupes d'épargne du consortium proposé par AIM-TELMA n'a pas pu démarrer en 2019 suite à la rupture de contrat entre les deux institutions.

Ainsi, un appel à projet pour l'inclusion financière des populations vulnérables et la mobilisation de l'épargne par les comptes mobiles dans les Régions Anosy et Androy a été lancé par l'UNCDF. L'objectif est de faciliter la mobilisation et la sécurisation de la petite épargne des bénéficiaires dans huit communes d'intervention dans les Régions Anosy et Androy.

✓ Projet d'Appui au développement du Menabe et du Melaky (AD2M)

Une réunion de suivi des activités du Projet d'Appui au développement de Menabe et de Melaky (AD2M), du FIDA, suite aux recommandations de la mission de supervision, s'est tenue entre les parties prenantes, telles que la CNFI, le MAEP et l'AD2M, afin de réajuster les interventions de AD2M dans les Régions Melaky et Menabe en termes d'inclusion financière des populations vulnérables en milieu rural.

La CNFI a également participé à la réunion de restitution de la mission de revue à mi-parcours du Projet.

✓ Suivi des Groupes d'épargne

Dans le cadre de la promotion et du suivi des Groupes d'épargne, la CNFI a participé à des missions de visite des groupes d'épargne de Catholic Relief Services (CRS) dans les régions Atsinanana, Atsimo Atsinanana et Atsimo Andrefana, et de CARE à Vatomandry. A cet effet, 114

Prestataires de Service Privé du Projet Fararano du CRS ont été enrôlés auprès du Réseau des Promoteurs de Groupe d'Épargne à Madagascar (RPGEM), afin d'assurer le relais en termes de création et d'encadrement des groupes d'épargne, à la clôture du Projet Fararano. 40 Groupes d'Épargne du Projet Ombona de CARE ont été mis en relation avec la Société Générale Madagasikara à travers l'utilisation du service de money mobile de TELMA Mvola.

#### **II.4 : Renforcer le dialogue pour le secteur et réaliser les activités de communication auprès des cibles**

##### **▪ Mener des campagnes IEC au sein du secteur**

Exceptionnellement pour l'année 2019, la célébration de la Semaine Mondiale de l'Argent ou *Global Money Week* (GMW), qui aurait du avoir lieu au mois de mars n'a pas pu se tenir pour raison d'ordres techniques et budgétaires.

La GMW est une initiative mondiale annuelle au cours de laquelle, une centaine de pays à travers le monde, dont Madagascar, mène des activités de sensibilisation envers les enfants et les jeunes sur l'importance de savoir bien gérer leur argent dès leur plus jeune âge, afin qu'ils deviennent plus tard des citoyens économiquement et financièrement responsables.

Cependant, la CNFI a réalisé des campagnes de sensibilisation sur plateaux TV, ainsi que des séances d'animation d'éducation financière lors de la Semaine des Institutions de MicroFinance, aussi bien que dans le cadre de la tenue de la FIERMADA 2019.

La CNFI a également pris part activement dans la conception des outils et messages d'éducation financière en ligne sur téléphonie dans le cadre de la mise en œuvre du Projet 321 initié par le Projet PRADA/GIZ sur la thématique Assurance et risques agricoles.

##### **▪ Mettre en œuvre le Projet SchoolBank**

Suite aux différents événements, qui ont affecté le monde de l'éducation nationale au cours de l'année 2019 (plus particulièrement grève des enseignants, chamboulement du calendrier scolaire), la mise en œuvre du Projet SchoolBank a été en *stand by*. En effet, des rapprochements ont déjà été réalisés entre les établissements scolaires et les institutions financières, afin d'aboutir à la signature des conventions de partenariat. Malheureusement, le contexte n'a pas permis d'avancer dans le Projet.

### **III. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'ANNEE 2019**

##### **▪ Adoption du Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage**

Le Décret n° 2019-925 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar (CP SNIM) a été adopté en Conseil du Gouvernement le 03 Mai 2019.

La deuxième réunion du CP SNIM s'est tenue le 04 décembre 2019 et portait sur :

- Les résolutions de la première réunion du Comité de Pilotage,
- Le point de situation de la mise œuvre de la SNIM,
- Une discussion sur les activités de la SNIM sans financement,
- Le cadre de suivi-évaluation de la SNIM.

▪ **Mise en place du Groupe de Travail Education Financière (GTEF)**

Comme stipulé dans le document de Stratégie Nationale d’Inclusion Financière de Madagascar (SNIM 2018-2022), la mise en place du Groupe de Travail Education Financière (GTEF) a été effective et opérationnelle au cours du premier trimestre 2019.

Les entités membres du GTEF, représentées chacune par un membre titulaire et un membre suppléant, sont :

- La Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF)
- Le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS)
- Le Comité des Entreprises d’Assurances à Madagascar (CEAM)
- L’Association Professionnelle des Institutions de MicroFinance (APIMF)
- TELMA MONEY
- ORANGE MONEY
- AIRTEL MONEY
- Le Réseau des Promoteurs des Groupes d’Epargne à Madagascar (RPGEM)

Le Ministère de l’Education Nationale ainsi que l’Association Professionnelle des Banques ont été également sollicités pour siéger au sein du GTEF mais ils n’ont pas encore pu formaliser leur adhésion.

Le GTEF a pour attribution principale la coordination de toutes les actions et initiatives en matière d’éducation financière à Madagascar.

▪ **Réalisation de l’étude diagnostique sur l’état des lieux de l’éducation financière à Madagascar**

A Madagascar, quelques initiatives en matière d’éducation financière menées par différents acteurs et intervenants ont été constatées, mais qui ne sont pas systématiquement répertoriées auprès de la CNFI, organe en charge de l’inclusion financière à Madagascar auprès du Ministère des Finances et du Budget.

Par ailleurs, toutes ces initiatives d’éducation financière ne sont pas, pour l’instant, entreprises dans un cadre de coordination qui devrait être sous l’égide de la CNFI. En effet, le plan d’actions de la SNIM, dans son Axe Stratégique N°1, prévoit l’élaboration d’un document cadre/stratégique en matière d’éducation financière. Ce document comprendra un plan d’actions pluriannuel et servira de référence en définissant clairement les rôles et attributions de chaque acteur intervenant dans l’éducation financière.

Afin d’aboutir à l’élaboration du Document cadre/stratégique d’éducation financière, la CNFI a initié la réalisation de l’ « Etude diagnostique sur l’état des lieux de l’éducation financière à Madagascar », dont le rapport final a été restitué en décembre 2019.

A l’issue des analyses des forces / faiblesses / opportunités aux niveaux macro, méso et micro, l’étude diagnostique a identifié les grands axes d’orientations des interventions en matière d’éducation financière. Elle a, par la suite, proposé une feuille de route en vue de l’élaboration du Document cadre/stratégique et du Programme national d’éducation financière à Madagascar.